



BULLETIN DE NON ADHESION à l'ODG

Comme sur les campagnes précédentes, l'adhésion de votre structure se fera automatiquement lors de votre première revendication. Cependant vous avez la possibilité de choisir de ne pas être adhérent au Syndicat en cochant la case ci-dessous :

- Je prends note de la tarification établie dans le tableau ci-dessous et m'engage à régler les frais de Revendication au réel pour le millésime 2024 et non sur le tarif mutualisé (détaillé dans le guide de récolte).

FRAIS DE CONTROLES INTERNES ET CONTROLES EXTERNES TARIF NON-ADHERENTS SYNDICAT

Tarifs votés en AG le 13/02/2013

TYPE	QUANTITE	PU	TOTAL
FORFAIT TEMPS DEPLACEMENT A/R 25€/H logiciel MAPPY		25,00	
FORFAIT COLLECTE - NB DE LOTS		1,83	
NB KILOMETRES A/R logiciel MAPPY		1,15	
<i>TOTAL HT</i>			
<i>T.V.A.</i>		0,20	
<i>TOTAL TTC</i>			- €

A

TYPE	QUANTITE	PU	TOTAL
CONTRÔLE EXTERNE	HL	0,10	
CONTRÔLE INTERNE	HL	0,65	
redevance INTERMED <i>si revendication en IGP Méditerranée</i>	HL	0,15	
<i>TOTAL HT</i>			
<i>T.V.A.</i>		0,20	
redevance INAO	HL	0,030	
<i>TOTAL TTC</i>			- €

B

TOTAL A+B = €

ATTENTION : bulletin à nous renvoyer uniquement si vous souhaitez ne pas adhérer à l'ODG pour la campagne 2024/2025